



VOLUME 0, N° 1
DECEMBRE 2023
ISSN : 1987 -1678



Revue Internationale Maaya

*Revue Semestrielle de l'Institut National
de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome, Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 0, Numéro 1, Décembre 2023

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

ADMINISTRATION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRETAIRES DE REDACTION

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureima BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Psychologie Clinique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soiba TRAORE, Professeur Titulaire, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Psychiatrie, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Professeur Titulaire, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Professeur Titulaire, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Professeur Titulaire, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Professeur Titulaire, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Professeur Titulaire, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Professeur Titulaire, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Professeur Titulaire, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Professeur Titulaire, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Dr Bréma Ely DICKO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Belco OUOLOGEUM, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mamadou DIA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

COMITE DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Éducation, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Études et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Sidy Lamine BAGAYOKO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître-assistant, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ahmed Baba SINGARE, Maître-assistant, Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître-assistant des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Seydou I. KANTE, Maître-assistant, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres jusqu'à 3 niveaux, pas plus (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et Institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse, son mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent. **Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.**

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre

alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

Citations et notes de bas de page

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets.

Les références de citation sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées)

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (Diakitè, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

NB : Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : Nom auteur, Année, Page.

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « *La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.* »

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple :

KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple :

OUATTARA Issa, MAIGA Fatoumata, TOURE Abdoukadi-Oumarou, DIYA Ahamadou, MAIGA Thierno, 2021, « Environnement, économie locale et fermeture de la mine d'or de Morila, Mali », *Revue Hommes – Peuplements- Environnements (HoPE)*, vol 2, n°4, pp.1-12.

- Pour une thèse ou un mémoire**Exemple :**

N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet**Exemple :**

- DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux..>, consulté le 12/1^{er}/2016.

Règles d'éthique et de déontologie de l'édition scientifique

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe. Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit : **Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.**

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Ce premier numéro est composé de 12 articles. Certains auteurs ont traité : les politiques sociales de logements au Mali, la corruption sur les routes migratoires, les obstacles liés à la protection des réfugiés et des déplacés internes en Côte-d'Ivoire, les cours à domicile, la dyslexie et de la transposition didactique. D'autres auteurs ont consacré leur contribution à l'histoire des grandes famines dans la boucle du Niger et à l'apport de l'Égypte ancienne à l'Afrique subsaharienne sur le plan religieux. Un autre groupe d'auteurs s'est penché sur l'apport de l'Inter-collectivité du Sourou à la préservation de l'environnement dans un contexte de crise sécuritaire, la filière karité, la desserte en eau potable et l'impact de la chaîne logistique d'approvisionnement sur la performance des cantines scolaires au Mali.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité Scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible, la réalisation de ce numéro inaugural.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO
Chevalier de l'Ordre National

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

UNE ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE DES POLITIQUES SOCIALES DE LOGEMENTS AU MALI, **Almamy SYLLA**.....1

LA CORRUPTION SUR LES ROUTES MIGRATOIRES DU MALI, UN OBSTACLE A L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE, **Fodié TANDJIGORA**.....19

▪ HUMANITAIRE

OBSTACLES LIES A LA PROTECTION DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES EN COTE D'IVOIRE (1990-2016), **Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE**.....30

▪ HISTOIRE

L'HISTOIRE DES GRANDES FAMINES DANS LA BOUCLE DU NIGER DE 1870 A 1985, **Djibril SOUMARE, Ali DIABIGUILÉ**.....42

L'APPORT DE L'ÉGYPTES ANCIENNE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LE PLAN RELIGIEUX, **Mahamadou TOURE**.....53

▪ SCIENCES DE L'EDUCATION

COURS A DOMICILE A BAMAKO : INCIDENCE DU STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DES PARENTS SUR LES INEGALITES SCOLAIRES, **Ibrahima TRAORE, Abdramane KONE, Moctar SIDIBE**.....66

LA DYSLEXIE DEVELOPPEMENTALE AU MALI : CAS DU CENTRE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE DE OUELESSEBOUGOU, ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KATI, **Ya SAMAKE**.....80

LA TRANSPOSITION DIDACTIQUE : UNE COMPETENCE PEU ENSEIGNEE DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS A L'ENSUP, **Sékou Mory NAMAKRI, Issa DIAMOUTENE**.....92

▪ ENVIRONNEMENT

APPORT DE L'INTER-COLLECTIVITE DU SOUROU A LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE, **Issa OUATTARA, Issa DIALLO, Lamine SANDY**104

▪ DEVELOPPEMENT LOCAL

IMPORTANCE ET DIFFICULTES DE LA FILIERE KARITE DANS LA COMMUNE RURALE DE SIBY, CERCLE DE KATI AU MALI, **Bakari SANOGO, Modibo Z. COULIBALY**.....120

DESSERTER EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE M'PESSOBA, REGION DE KOUTIALA AU MALI, **Marc KIENOU, Mariam F. KONATE, Kadidiatou COULIBALY, Famagan-Oulé KONATÉ**.....135

▪ **SCIENCES DE GESTION**

IMPACT DE LA CHAINE LOGISTIQUE D'APPROVISIONNEMENT SUR LA PERFORMANCE DES CANTINES SCOLAIRES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO ET LA REGION DE KOULIKORO, **Néné Aminata CISSE, Mouhamed B DIARRA, Oumar Diandjo TRAORE, Mohamed Amadou Salia DICKO, Salia Sinaly TRAORE**.....150

L'APPORT DE L'ÉGYPTE ANCIENNE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LE PLAN RELIGIEUX

Dr Mahamadou TOURE

Institut des Sciences Humaines (ISH), Bamako, Mali

Contact : mahamadoutoure2812@gmail.com

Résumé

La lecture des ouvrages écrits, des articles, des thèses et des données archéologiques nous a renseigné sur l'Égypte ancienne et l'Afrique subsaharienne. L'un des éléments de base sur lesquels reposent leurs civilisations est la religion. Une similitude apparente est identifiable entre l'Égypte ancienne et l'Afrique subsaharienne à travers leurs croyances religieuses. La démarche méthodologique s'appuie sur l'exploitation documentaire et l'enquête qualitative de terrain. Il s'agit à partir de ces documents d'analyser les similitudes et les divergences qui existent entre les religions de l'Égypte pharaonique et celles de l'Afrique subsaharienne. Cette étude montre les relations religieuses de plusieurs millénaires entre l'Égypte ancienne et l'Afrique subsaharienne.

Mots clés : Afrique subsaharienne, Apport, Égypte ancienne, Religions.

THE CONTRIBUTION OF ANCIENT EGYPT TO SUB-SAHARAN AFRICA ON A RELIGIOUS LEVEL

Abstract

Reading written works, articles, theses and archaeological data has taught us about ancient Egypt and sub-Saharan Africa. One of the basic elements on which their civilizations are based is religion. An apparent similarity is identifiable between ancient Egypt and sub-Saharan Africa through their religious beliefs. The methodological approach is based on the documentary exploitation and qualitative field investigation. Using these documents, the aim is to analyze the similarities and divergences that exist between the religions of Pharaonic Egypt and those of sub-Saharan Africa. This study shows the religious relations spanning several millennia between ancient Egypt and sub-Saharan Africa.

Keywords : Sub-Saharan Africa, Contribution, Ancient Egypt, Religions.

Introduction

L'apport de l'Égypte ancienne à l'Afrique subsaharienne se retrouve dans de nombreux domaines tels que la science, la religion, l'économie, l'art et la philosophie. Lorsque l'État égyptien prend forme vers 3200 avant notre ère, la société était structurée et hiérarchisée. L'éducation et l'apprentissage de l'art et de métier étaient assurés par des scribes de métier. L'Égypte à cette époque, avait des rapports commerciaux et religieux avec l'Afrique subsaharienne. Il n'en demeure pas moins que le legs égyptien à l'Afrique subsaharienne ne saurait être sous-estimé. Les découvertes archéologiques faites en Afrique, de la préhistoire de la vallée du Nil, jusqu'aux récits de l'origine des différents peuples d'Afrique occidentale et centrale, témoignent que la vallée du Nil est l'un des points de départ pour le peuplement de l'Afrique subsaharienne (Diop, 1979, pp.373-375).

L'animisme, le fétichisme, le polythéisme, le monothéisme d'Akhnaton et ensuite les religions monothéistes révélées se sont influencées en Afrique au cours de l'histoire. La connaissance de ces religions est incontournable pour mieux apprécier la civilisation de l'Égypte ancienne et celle de l'Afrique subsaharienne. Leurs civilisations furent bâties autour des religions (Doumas, 1967, p. 275 ; Haumant, 1929, p.48). Le nombre important des lieux de culte, des Dieux suprêmes des différents peuples, des dieux locaux, etc., montre que lesdites régions sont parmi les plus religieuses de l'Afrique.

Dans l'univers mental des anciens Égyptiens, le moyen le plus humble de manifester la croyance en la divinité unique, créatrice et maîtresse de l'univers, s'exprime à travers les différents cultes rendus aux dieux locaux, considérés comme les représentants sur terre de cette divinité. Les pharaons ont mis en place des religions qui ont contribué au rayonnement de l'Égypte ancienne. Le recours à ces religions permet d'éclairer beaucoup de choses qui sont aujourd'hui mal comprises dans les religions négro-africaines et révélées.

Lorsque l'Égypte perd sa souveraineté avec l'occupation perse (vers 343 avant notre ère), une partie de sa population aurait migré vers l'intérieur du continent. Pendant cette période, la population d'Afrique subsaharienne, aurait épousé les religions pharaoniques (Pérot, 2005, p. 12). Les rois en Afrique subsaharienne seraient puissants, mythiques, respectés, au même titre que les pharaons d'Égypte.

1. Matériel et méthodes

La démarche méthodologique adoptée allie à la fois l'exploitation documentaire et l'enquête qualitative de terrain. Les enquêtes de terrain se sont déroulées à Dakar (au Sénégal) du 09 au 25 mai 2022 et dans le district de Bamako (au Mali) du 14 juillet au 17 octobre de la même année. L'élaboration du guide d'entretien, le choix des personnes ressources et le traitement des données par l'analyse de contenu, ont été les éléments de la méthodologie.

1.1. Exploitation documentaire

L'exploitation documentaire (ouvrages, thèses, articles et mémoires, etc.), a été faite au Mali et au Sénégal.

-Au Mali, nous avons effectué nos recherches dans les institutions de recherche et centres de documentation : la bibliothèque de l'Institut des Sciences Humaines (ISH), la bibliothèque de l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), la Bibliothèque Nationale, la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP) de Bamako, la bibliothèque du Centre Djoliba, la bibliothèque de l'Institut Français (IF), le centre de documentation du Professeur DOUCOURE à Daoudabougou Bamako, etc.

-Au Sénégal, nous avons mis à profit la Bibliothèque Universitaire (BU) de l'Université Cheikh-Anta Diop (UCAD) de Dakar, la bibliothèque du Département Histoire de l'UCAD, la bibliothèque de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) de Dakar.

1.2. Enquête qualitative de terrain

La méthode d'entretien semi-directif, susceptible de maintenir le caractère scientifique des échanges, a été privilégiée. Le travail consistait à écouter et à noter tout ce qui se produit, et chaque fois que l'occasion est opportune, à demander des éclaircissements sur les aspects importants du travail.

Nous avons proposé des thèmes et n'intervenons que pour relancer, encourager et cadrer les débats. Les entretiens ont permis d'avoir des éclaircissements sur les religions pharaoniques, et aussi les religions en Afrique subsaharienne.

1.3. Traitement des données

Lorsque nous nous assurons que tous les thèmes du guide d'entretien ont été abordés auprès des personnes ressources, nous avons procédé à la codification et les données sont saisies à l'aide de Word sous Windows. Après la saisie, nous avons procédé à l'épuration des données, variable par variable, puis à la fusion des fichiers. Les données sont ainsi prêtes pour d'autres traitements.

En effet, il s'agit pour chaque élément religieux étudié, selon la conception égyptienne, de trouver son correspondant dans les religions en Afrique subsaharienne. Ceci nous a permis à la fois de mettre en évidence les similitudes et les divergences qui existent entre elles. Donc, dans ce travail, nous avons opté pour les méthodes descriptive et comparative.

2. Résultats

Une étude des rouages de l'Égypte ancienne et ceux de l'Afrique subsaharienne ne peut se faire sans difficulté. L'Égypte pharaonique a connu le polythéisme, le monothéisme d'Akhenaton, le culte du serpent, etc. L'empire du Ghana a connu l'animisme, le polythéisme rudimentaire et l'adoration du serpent Bida. L'empire du Mali et du Songhaï ont connu l'animisme, le polythéisme élémentaire et la religion monothéiste musulmane. On constate déjà une ressemblance entre les religions de l'Égypte ancienne et celles de l'Afrique subsaharienne à travers les grands empires du Soudan occidental.

2.1. Religions en Égypte ancienne et en Afrique subsaharienne

Les religions traditionnelles africaines sont centrées sur les interactions des pratiquants avec de nombreuses divinités censées être présentes et qui contrôlent le monde. Les dieux et déesses de l'Égypte ancienne représentent un millier de puissances surnaturelles : divinités suprêmes (en lien avec la matière primordiale incréée, Noun), divinités provinciales, divinités locales, divinités funéraires, personnification des phénomènes naturels ou de concepts abstraits, ancêtres déifiés, démons et génies (Posener, 1970, pp. 75-76 ; Kamara, 2013, p. 117). La place de chaque dieu variait selon les régions.

La force des Égyptiens anciens résidait dans la pratique quotidienne des cultes. Il se déroulait dans l'enceinte des temples. Dans les cérémonies des cultes, les prêtres des temples pratiquaient une série de rites qui étaient au centre de leurs fonctions dans les temples : offrandes aux dieux, reconstitution de leurs actions mythologiques et conjuration des forces du chaos (Drioton et Vandrier, 1952, pp. 99-103). Ces rites étaient considérés comme nécessaires pour que les dieux continuent à défendre la *Maât* l'ordre divin de l'univers. Seuls les prêtres avaient le plein droit de pénétrer dans le sanctuaire. Ils s'occupaient de l'entretien des dieux. Ainsi, l'essentiel du culte a lieu dans des temples monumentaux où seuls le pharaon et les prêtres peuvent pénétrer.

En Afrique subsaharienne, les religions présentent un ensemble de divinités spécifiques aux différents aspects de la vie et de la nature. On note la croyance en un Dieu créateur initial (en lien avec une matière primordiale, eau abyssale, incréée), la croyance en des dieux locaux, la croyance

en la réincarnation, la déification et le culte des ancêtres (Parrinoder, 1950, p. 45). Ces croyances ne sont-elles pas semblables à celles des anciens Égyptiens ?

Chez les Dogon, l'ancêtre totémique est l'objet de culte assuré dans un petit temple par le prêtre et par son sacrificateur. Ce temple n'est-il pas à l'image des temples funéraires pharaoniques ? A la différence des lieux de culte des anciens Égyptiens, les cultes de certaines divinités en Afrique subsaharienne sont caractérisés par l'absence de temples. Un célèbre exemple de lieu sacré est celui de la cité d'Ifé-Ifé, là où le dieu primordial des Yoruba, Oludumare, créa l'univers. Selon la conception religieuse de la plupart des peuples de l'Afrique subsaharienne, la nature est imprégnée de sacré et abrite les esprits. Il n'est pas besoin de temple pour entrer en contact avec les divinités ou les esprits. Parmi ces lieux naturels, il y a ceux liés à l'eau (rivières, fleuves, lacs, mares, etc.), ceux liés à la terre (collines, rochers, grottes, cavernes, etc.), ceux liés à l'air (arbres, bosquets, forêts) et ceux liés au feu (forge de construction humaine), etc. Ces sites sont fréquemment l'objet de tabous, notamment l'interdiction d'accès aux non-initiés (Parrinoder, 1950, p.27). Ces divinités sont les manifestations du « Dieu suprême ». Quoi d'autres qu'un héritage des anciens Égyptiens légué à l'Afrique subsaharienne, adapté aux conditions du milieu naturel et social de l'intérieur du continent.

Aujourd'hui, les principales religions pratiquées en Afrique subsaharienne sont les religions dites révélées : le christianisme et l'islam. L'action du verbe créateur dans la religion polythéiste égyptienne a survécu dans les religions révélées. À ce propos, la Genèse nous apprend que c'est en six jours que Dieu a créé tout ce qui existe et, c'est après avoir soufflé dans les narines de l'homme le souffle de vie, que celui-ci devint un être vivant. Dans le Coran, il est dit quand Dieu veut une chose, son commandement consiste à dire : « sois » et c'est fait. On saisit nettement la toute-puissance du Dieu et de son pouvoir créateur par le Verbe (Somet, 2016. pp. 47-50, 58).

Les anciens Égyptiens voyaient la mort comme une séparation du corps des deux éléments spirituels (*Ba* = âme, et *Ka* = « double » ou génie protecteur), qui avec le corps (*Zet*), composent l'être humain. Pour les Lobi, peuple d'Afrique occidentale, l'être humain est également constitué par trois éléments : le corps, le principe vital et le double, tout comme la pensée des anciens Égyptiens. Selon les Kongo, peuple d'Afrique centrale, la mort est provoquée par le départ de l'âme sensible, le double, ombre et principe de la perception. Le cadavre est le véhicule qui permet au défunt de rejoindre le village des ancêtres. Encore, ce sont les trois éléments qui composent l'être humain.

Les anciens en général et nos ancêtres en particulier sont des êtres soignés et consultés de leur vivant, honorés à leur mort (Lecant, 2005, p. 15). Le culte des morts remonte au néolithique. Il est basé sur l'idée : « l'âme continuait à avoir besoin du corps pour subsister et le corps détruit, l'âme devait périr infailliblement » (Cornevin, 1967, p. 87). Au Nouvel Empire égyptien, le sage Ani professe à son fils que le vol du bétail, le grain qui manque et la désunion familiale ont pour origine la colère d'un esprit (Posener, 1970, pp. 76-79).

Pour les anciens Égyptiens, la mort n'est pas une fin mais un simple passage (Leclant Dr, 2005, pp.18-37). Après sa mort, le chef de famille devient une sorte de « Saint ». Une partie de la prospérité familiale est mise à sa disposition pour approvisionner les offrandes du culte. En échange, depuis l'au-delà, il protège ses descendants. Il favorise l'harmonie de la famille et la naissance de nouveaux héritiers mâles. Les relations entre morts et vivants sont régulées par les rites. Tout mort reste potentiellement dangereux. La moindre défaillance humaine peut déclencher une colère surnaturelle (Caratini 1976, p. 932).

Chez la plupart des soudanais, les ancêtres mythiques ou les héros civilisateurs ont été déifiés. Si on les négligeait au profit d'une divinité unique, il se pourrait qu'ils enlèvent leurs protections. Après la mort physique, l'individu rejoint le règne des esprits, lequel n'est ni l'enfer ni le paradis, mais un espace parallèle très proche de celui des vivants où l'âme continue d'évoluer au gré de ses qualités bonnes ou mauvaises. L'ancêtre, considéré comme l'intermédiaire entre les vivants et la divinité, est consulté et honoré à toutes les occasions. Il participe à la vie quotidienne et préside les rites religieux (Posener, 1970, p.76-78). Les esprits des ancêtres veillent ainsi sur leurs descendants à condition d'être honorés. Cette conception des anciens Égyptiens est également propre aux peuples d'Afrique subsaharienne (Haumant, 1929, p. 61).

2.2. Dieux suprêmes et dieux secondaires en Égypte ancienne et en Afrique subsaharienne

Le Dieu suprême est éternel, infini, créateur de l'univers. Chaque région en Égypte ancienne voit dans son dieu tutélaire, le démiurge à l'origine de la création, notamment Rê d'Héliopolis, Thot d'Hermopolis, Ptah Memphite, Amon de Thèbes, etc. Le texte du papyrus de Bremner-Rhind rappelle : « *Et ainsi, l'Existence vint à l'existence, car j'étais antérieur aux Dieux Antérieurs que je fis, car mon nom fut antérieur au leur, car je fis l'être antérieur ainsi que les Dieux Antérieurs* ». Ces « Dieux Antérieurs » issus du corps du démiurge héliopolitain forment la compagnie des neuf dieux primordiaux ou l'Ennéade (MBock, 2020, p. 115). De ce fait, les « Dieux Antérieurs » sont bel et bien des jumeaux ((MBock, 2020, p. 116), ancêtres éponymes.

Le Dieu suprême est considéré comme un chef des dieux et des hommes. L'importance de son rôle dans les affaires du monde est très diversement appréciée. Il est considéré comme trop lointain pour être accessible et le culte s'adresse plutôt aux dieux secondaires, chargés des affaires terrestres et qui sont plus ou moins ses messagers (Parrinoder, 1950, p. 42). La divinité figurée sous la forme composite adopte le plus souvent un corps humain surmonté d'une tête animale. Le pharaon qui dirigeait l'Égypte, était considéré comme le descendant du dieu-soleil, Rê, et à ce titre était considéré comme un dieu vivant. Il est l'intercesseur entre les autres dieux et les humains.

Les Dieux suprêmes en Afrique subsaharienne sont notamment : *Amma* (Dieu créateur des dogon), *Faro* (Dieu suprême des Bambaras), *Nyamé* (un Dieu suprême des peuples de la côte de Guinée), *Nyambé* (Dieu suprême des peuples de l'Ouest Cameroun), etc. Chaque prêtre sollicite pour son Dieu suprême et déclara convaincu que Dieu parle pour ses fidèles (Parrinoder, 1950, p. 41). Les rois en Afrique subsaharienne, à l'image de : Behenzin, Soundiata Keita, Kankan Moussa, Siaka Zoulou, Samory Touré, étaient puissants, mythiques et respectés au même titre que les pharaons d'Égypte. Ici, la similitude est bien apparente.

Les Égyptiens honorent une femelle du serpent cobra, Uraeus, puissante déesse protectrice des pharaons. Il est l'un des emblèmes portés sur leur coiffe. De même dans l'empire du Ghana, on adorait le serpent « Bida », pour la prospérité et la richesse de l'empire. N'y a-t-il pas là une similitude entre l'Égypte ancienne et l'Afrique subsaharienne ?

En Égypte ancienne et en Afrique subsaharienne, les divinités se présentent sous un aspect qui décrit une facette de leur personnalité ou de leur nature. Lorsqu'une déesse a la forme d'une vache ou d'une lionne, cela ne signifie pas que les fidèles adorent ces animaux. Avec la vache, ils évoquent simplement le côté maternel de la divinité et avec la lionne le caractère féroce de la divinité. La vraie forme et le vrai nom des dieux restent inconnus des hommes. S'ils les connaissaient, ils pourraient agir magiquement sur les dieux et les tenir en leur pouvoir, ce que ces derniers veulent absolument éviter.

Les dieux locaux constituent les dieux secondaires en Égypte ancienne, notamment *Andjéty* de la localité Andjet, *Nekhbet* de la localité Nekheb, *Ouadjjet* de la localité Bouto, etc. A l'intérieur de l'Afrique, les Lobi ont plusieurs dieux secondaires dont nous ignorons les noms. Chacun de ces dieux est confiné dans un rôle délimité : l'un d'eux protège contre les maladies, l'autre protège contre les voleurs, une autre donne des enfants, un autre encore donne l'intelligence, etc. Il y a le

dieu des récoltes abondantes, le dieu pour la protection contre les sorciers, le dieu pour empêcher l'adultère des femmes (Haumant, 1929, p. 48), etc. C'est surtout sur la côte de Guinée que les dieux secondaires sont propagés sous divers noms : *Obosom* chez les Achanti, *Towo* chez les Éwé, *Orisha* chez les Yorubas (Parrinoder, 1950, p. 33), etc. Cette classification des divinités est semblable à celle de l'Égypte ancienne. Toutefois, l'intensité de la pratique polythéiste en Afrique a considérablement diminué avec l'influence des religions abrahamiques.

2.3. Similitudes dans les pratiques religieuses en Égypte ancienne et en Afrique subsaharienne

L'histoire de l'Égypte commence avec la sédentarisation des peuples au bord du Nil (Grimal, 1988, p.31). Dès le début de la période pharaonique, l'Égypte entretenait des relations avec l'intérieur du continent, par le commerce, la guerre et les rapports diplomatiques.

Vers la fin du Nouvel Empire égyptien, 343 avant notre ère, la fuite d'une partie de la population égyptienne dont des élites, suite à l'invasion perse, qui a marqué l'occupation et la fin de l'indépendance égyptienne, aurait été suivie par la fondation des royaumes (Diop, 1979, p.351) qui s'agrandirent pour donner des grands empires à l'intérieur du continent. Nous pouvons citer parmi ceux-ci le royaume de Ghana, fondé vers le troisième siècle qui aboutit à l'Empire de Ghana à partir du huitième siècle. Il serait né entre la boucle du Niger et le fleuve Sénégal (Zerbo, 1978, pp. 129-130). Après le Ghana, le Mandé qui grandit pour donner l'Empire du Mali, du treizième au seizième siècle, situé entre le Sahara, l'Océan Atlantique et la Boucle du Niger. A la suite du Ghana puis du Mali, émerge l'Empire Songhaï, du quinzième au seizième siècle, à l'Est de la boucle du Niger. Certaines ethnies du Mali, à l'instar des Malinké et des Soninké, situaient leur origine dans la vallée du Nil, fleuve connu d'eux sous le nom de *Korotoumou* ou *Korodjoumouba* (MBock, 2020, p. 6). Korotoumou serait le Nil ou la mer rouge, leur migration du pays est appelée Korotoumou-ba (MBock, 2020, p.7).

En Afrique subsaharienne, l'histoire a montré que le déclin d'un premier empire ouvre la voie à un second empire. C'est une suite historique et logique, de l'Égypte antique aux grands empires du Soudan occidental, jusqu'à l'Afrique subsaharienne actuelle (Touré, 2023, pp.73-76). L'exemple pris sur les grands empires du Soudan occidental est valable pour toutes les autres monarchies constitutionnelles, qui se sont fondées immédiatement après l'Égypte ancienne, ou fondées par la suite, à l'intérieur du continent africain. Certaines pratiques religieuses de l'Égypte pharaonique ont refait surface sous ces formations étatiques.

Ainsi, chaque région en Égypte ancienne avait son dieu suprême et ses dieux secondaires. En Afrique subsaharienne, chaque peuple avait également son dieu suprême et ses dieux secondaires. Elles célèbrent toutes le culte du serpent. Elles croient toutes à une vie à l'au-delà et pratiquent le culte des morts. La toute-puissance du dieu et de son pouvoir créateur par le verbe dans la religion pharaonique est propre à des religions dites révélées qui sont les principales religions pratiquées en Afrique subsaharienne actuelle. Le tableau ci-dessous récapitule les périodes correspondantes de la présence humaine en Égypte ancienne et en Afrique subsaharienne.

Tableau : Un récapitulatif des périodes correspondantes de la présence humaine en Égypte ancienne et en Afrique subsaharienne

Périodes	Égypte ancienne	Afrique subsaharienne
-10 000 à -7 000	Vallée du Nil inhabitée	
-6 000 à -3100	Hommes de culture Tasian, Badarian et Nagada, au Sud ; Hommes de culture de Fayoum A et B, Merindée, El Omari, Poste Shamarkien et Meadi, au Nord.	Restes humains : l'homme d'Asselar, Hassi-El-Abiod, etc.,
-3 100 à -1000 -1000 au 5 ^{ème} siècle de notre ère	Égypte pharaonique Hommes de culture (et, ou religion ?) Nok

Source : TOURE Mahamadou, 2023

Des populations vivaient en Afrique subsaharienne avant le début de l'histoire égyptienne. Des facteurs climatiques auraient provoqué des déplacements des populations probablement vers les régions humides du Nord ou encore vers l'intérieur du continent. Des religions ont été inventées, transmises et se seraient influencées au cours de l'histoire.

3. Discussion

L'Afrique subsaharienne a-t-elle hérité seulement des religions pharaoniques ?

Les données archéologiques et paléanthropologiques montrent que l'histoire du peuplement du continent africain remonte loin. Nous avons les fossiles humains et les industries lithiques tels que le *Sahelanthropus tchadensis* découvert en 2002 au Tchad daté de 7 000 000 d'années (Brunet, 2016, p.200), l'un des candidats les plus importants de notre ancêtre. Il y a aussi L'*Homo sapiens* qui est notre ancêtre direct découvert en 1997 dans le gisement de Herto en Ethiopie daté de 160.000 ans (Grimaud-Herve, Serre, Bahain ; Nespoulet, Pigeaud, 2015, p. 98). Cette espèce anatomiquement moderne a colonisé le continent africain avant son expansion dans le reste du monde.

L'Afrique subsaharienne ne fait pas exception à cette colonisation d'*Homo sapiens*, car nous avons des indices de la présence humaine dans cette région du paléolithique à nos jours. Le Sahara a connu des cycles de sécheresses et d'humidité. Il y a 10 000 ans, le Sahara était verdoyant. Les restes humains ont été mis au jour : l'homme d'Asselar, Hassi-El-Abiod, etc., datés entre 9 000 à 7 000 ans (Dutour, 1989, p.39).

La découverte des ossements humains dans le Sahara malien vers 7000 ans avant notre ère, montre la présence humaine dans le Sahara avant la sédentarisation des peuples au bord du Nil. Si les premiers habitants de la vallée du Nil sont venus de l'intérieur du continent suite aux exigences climatiques, ils se seraient migrés vers les cours d'eau. Certains se seraient installés probablement au bord du Nil avec leur conception religieuse qui aurait donné naissance à la religion pharaonique. Ce phénomène met en évidence des liens étroits entre le Sahara et la vallée du Nil.

L'interprétation correcte des éléments qui composent le peuplement de l'Égypte ancienne exige la connaissance des peuples contemporains voisins de l'Égypte. Cette connaissance permet de déterminer les composantes de la population de l'Égypte ancienne. Elle serait peuplée des peuples venus de l'Asie du Nord-Ouest et de l'Europe méditerranéenne, et surtout de l'Afrique, notamment de l'Afrique subsaharienne.

La culture Nok du centre du Nigeria, du premier millénaire avant notre ère au début du troisième siècle de notre ère est une culture typique à l'âge du Fer. Elle est plus proche de celle du Nouvel Empire égyptien. Le degré de développement de cette civilisation apparaît à d'autres signes encore : des pierres à moulin. Les figurines en terre cuite, représentant soit des personnages, soit

des animaux, avaient sans doute un but magico-religieux et étaient en même temps liées au culte des ancêtres.

Il résulte de ce fait une distorsion certaine dans l'appréciation des origines possibles des différents composants de la population égyptienne. Le problème de la continuité ou de la discontinuité de l'occupation humaine de la vallée égyptienne du Nil porte encore à discussion.

En effet, au centre même de l'aspect religieux se trouve la question de l'influence et du rayonnement de l'Afrique intérieure sur l'Égypte égyptienne et, réciproquement, de l'Égypte ancienne sur l'intérieur de l'Afrique. Comment faire la synthèse de ce qui, d'une part, appartient à une communauté de culture noire africaine et ce qui, d'autre part, a pris naissance dans la vallée du Nil avant de se propager à l'intérieur de l'Afrique ? En somme, si l'Égypte ancienne a transmis ses religions à l'Afrique subsaharienne, elle aussi aurait probablement reçu celles de l'Afrique subsaharienne.

Conclusion

Les religions pharaoniques ont influencé les croyances en Afrique subsaharienne tout au long de l'histoire africaine. L'un des éléments de base sur lesquels reposent les civilisations de l'Égypte ancienne et aussi de l'Afrique subsaharienne est la croyance religieuse, laquelle s'identifie par les nombreux cultes rendus aux dieux et aux morts.

La migration d'une partie de la population égyptienne dont des élites vers l'intérieur du continent, suite à l'occupation perse de 343 avant notre ère, a été suivie par la fondation successive des royaumes et empires. Le Ghana fut le premier à l'état actuel de la recherche historique. A la suite du Ghana puis du Mali, émerge le Songhaï. C'est une suite historique et logique, de l'antiquité égyptienne à la période des grands empires du Soudan occidental, jusqu'à l'Afrique subsaharienne actuelle.

L'Égypte ancienne qui était la grande métropole aurait transmis ses religions au reste du continent. Ce qui explique le fait d'une similitude entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique subsaharienne à travers leurs croyances religieuses. Ce n'était pas une transmission directe car, beaucoup de mouvements de population et de brassages ont eu lieu au cours de l'histoire africaine. Certaines valeurs seraient modifiées ou auraient évolué au cours de l'histoire. Aujourd'hui, les religions dites révélées continuent d'influencer les religions traditionnelles du continent.

Références bibliographiques

- BRUNET Michel, 2016, *Nous sommes tous des Africains : à la recherche du premier homme*, Paris, Editions Oldile Jacob.
- CARATINI Roger, 1976, *Histoire universelle. I, le monde antique*, Paris, Bordas.
- CORNEVIN Robert, 1967, *Histoire de l'Afrique, Tome I, des origines au XVème siècle*, Paris, Payot.
- DIOP Cheikh-Anta, 1979, *Nation Nègre et culture, de l'antiquité Nègre Égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique d'aujourd'hui*, Tome I et II, Paris, Présence Africaine.
- DOUMAS Français, 1967, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, Artaud.
- DRIOTON Etienne et VANDRIER Jacques, 1952, *Les peuples de l'orient méditerrané. Tome II, l'Égypte*, Paris, PUF.
- GRIMAL Nicolas, 1988, *Histoire de l'Égypte Ancienne*, France, Fayard.
- GRIMAUD-HERVE Dominique ; BAHAIN Jean Jacques ; Collectif ; NESPOULET Roland ; PIGEAUD Rondin, 2015, *Histoire d'ancêtres, la grande aventure de la préhistoire*, France, Editions Errance.
- HAUMANT Jean-Camille 1929, *Les Lobi et leur coutume*, Paris, PUF.
- KAMARA Oumar, 2013, « Le legs de l'Égypte à l'humanité dans le domaine précis de la philosophie et de la religion », Conférence prononcée par le professeur Cheikh Anta DIOP à l'Université de Niamey en 1984, *Recherches Africaines - Revue semestrielle de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB)*, n°12, p. 111-122.
- KI-ZERBO Joseph, 1978, *Histoire de l'Afrique : hier à demain*, Paris, Hatier.
- LECLANT Jean-Dr, 2005, *Dictionnaire de l'antiquité*, Paris, PUF.
- MBOCK Dibombari, 2020, « Les origines égyptiennes des Mandingues », *KUMABA- Revue trimestrielle*, n° 1, pp.5-8.
- MBOCK Dibombori, 2020, « Les dieux de l'Égypte antique », *KUMABA- Revue trimestrielle*, n° 3, pp.115-118.
- PARRINODER Geoffrey, 1950, *La religion en Afrique occidentale illustrée par les croyances et pratiques de Yorouba, des Éwé des Ahan et peuples apparentés*, Paris, Payot.
- POSENER Georges, 1970, *Dictionnaire de la littérature Égyptienne*, en collaboration avec SAUNERON, et YAYOTE, Edition Jean MUSSOT.

PRÉVOT Liliane ; COURTILLES Isabelle de, 2005, *Guides des croyances et symboles : Afrique : Bambara, Dogon, Peul*, Paris, l'Harmattan.

SOMET Yoporeka, 2028, *L'Égypte ancienne, un système africain du monde*, France, Tehan EDITIONS.

TOURE Mahamadou, 2023, *Égypte ancienne : Institutions et religions, un héritage pour l'Afrique au sud du Sahara*, Thèse de doctorat, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Bamako, Mali.